

**Nous nous ferons un plaisir
de vous conseiller.
Contactez-nous.**



Anne Laumeier
Rudolf-Diesel-Straße 4
48157 Münster
0251 68619-13
anne.laumeier@westfalenfleiss.de

Les mesures de formations professionnelles sont mises en œuvre sur la base du concept spécifique de l'Agence fédérale de l'emploi. Si vous le souhaitez, nous mettons volontiers ce concept à votre disposition.

**Nous sommes un
organisme certifié.**

ZERTIFIZIERT NACH
AZAV

ZERTIFIZIERT NACH
DIN EN ISO 9001:2015

 **Westfalenfleiß** GmbH
Arbeiten und Wohnen

Nah am Menschen!



Stand: Juni 2017 - Bildarchiv © fotolia.com: underdogstudios



Procédure initiale et formation professionnelle

Procédure initiale et formation professionnelle à l'Industrie-Service Münster (ISM)

- Dans le cadre de la procédure initiale (durée jusqu'à 3 mois), il sera établi un diagnostic professionnel dont le but est de déterminer vos compétences, ambitions et attentes individuelles.
- Ensuite, au cours d'une formation professionnelle (durée jusqu'à 24 mois), des qualifications professionnelles vous seront transmises, basées sur le projet d'insertion défini avec vous.
- Vous découvrirez différents domaines de travail.
- Vous approfondirez vos compétences techniques et sociales en participant à différents modules de qualification et ateliers en groupe.
- Vous effectuerez différents stages au sein de la WfbM (Atelier pour personnes handicapées) ou sur le marché général du travail.
- Avec le soutien du personnel qualifié dans le domaine de la formation professionnelle, vous développerez une perspective professionnelle réaliste.
- La formation professionnelle peut déboucher sur un emploi au sein des locaux de la WfbM ou sur un poste de travail extérieur ou sur un emploi sur le marché général du travail.

Les frais liés à ces mesures sont pris en charge par l'Agence fédérale de l'emploi (ou par d'autres organismes payeurs, p. ex. l'organisme d'assurance vieillesse).

Les avantages

- Nous proposons une offre de travail intéressante et variée dans différents domaines professionnels comme p. ex. le copyshop, la couture, l'installation électrique, l'économie domestique, la cuisine industrielle, la blanchisserie, l'horticulture, l'agriculture et plein d'autres.
- Nous disposons d'un vaste choix de postes de travail extérieurs sur le marché général du travail, en coopérant avec les entreprises et administrations.
- Nous proposons des cours d'enseignement complémentaires dans le domaine professionnel (p. ex. informatique, permis cariste), sportif (p. ex. football, marche) et créatif (p. ex. chorale gospel, textile).
- Nous coopérons en toute confiance avec l'organisme d'insertion professionnelle, les organismes du logement en autonomie ou en milieu résidentiel, les médecins spécialistes et cliniques ainsi que les organismes compétents de prestation sociale.

Invitation à un entretien d'information

Au cours d'un entretien personnel, vous apprendrez davantage sur :

- Les conditions d'admission pour participer à la procédure initiale ou à une formation professionnelle
- L'organisation et le contenu de la formation
- Les démarches formelles d'admission
- Les fondements juridiques
- Les droits en matière de prestations financières et d'assurance durant la formation
- Les heures de travail, les droits au congé, etc.
- Les possibilités d'effectuer des stages
- Questions personnelles